



## **Le service public en Méditerranée au prisme des sciences sociales**

### **Colloque international**

**Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH), Aix-en-Provence**

**4-6 juillet 2013**

Colloque international organisé par le programme TRANSPUME (Transformations du service public en Méditerranée) financé par l'appel Sociétés en Méditerranée (SOCMED) avec le soutien du séminaire inter laboratoires TRANSPUME de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (UMS 3125), sous la coordination scientifique de Ghislaine Gallenga (IDEMEC – UMR 7307 CNRS).

Optant pour une approche pluridisciplinaire, ce colloque questionne la transformation du service public en Méditerranée aussi bien dans une perspective comparative que diachronique, illustrée par la richesse de ses différents domaines. Il aura ainsi pour triple objectif de discuter de la notion de service public dans les différents pays de la Méditerranée, de saisir les manières dont cette notion et les valeurs qui lui sont associées sont convoquées et travaillées par les différentes sciences sociales, et de présenter un éventail des recherches dans les différents domaines du service public.

Expression polysémique et complexe, la notion de service public peut toutefois être énoncée en tant qu'activité d'intérêt général assumée ou assurée par une personne publique. Le service public peut effectivement faire référence à une activité mais aussi s'appliquer à des missions résultant d'impératifs sociaux. Il peut ainsi correspondre au statut de la fonction publique, être synonyme de mode de gestion - celui des entreprises publiques - et enfin évoquer une situation de monopole. Au sein d'un même État, une entreprise de service public renvoie ainsi à une complexité et à une multiplicité de statuts. Il existe par conséquent une diversité conceptuelle qui génère des amalgames entre finalité, mission, et objectif. Afin de mettre en relief la complexité de la notion de service public aujourd'hui, ce colloque s'appuie sur une mise en tension historique de sa genèse, aux origines médiévales du « bon gouvernement », et de son évolution aux époques moderne et contemporaine.

Si les définitions sont multiples, l'élément déterminant et fondamental de la notion de service public demeure le collectif. Plus largement, c'est la finalité même du service public - l'intérêt général - qui pose aujourd'hui question. Cette même notion d'intérêt général peine à être définie et varie en fonction des traditions nationales, ce qui explique la difficulté à traduire, au sein des pays

européens, des termes comme « services d'intérêt général » (SIG). S'il existe en France une longue tradition du service public, c'est la notion d'intérêt général qui domine dans les autres pays. La notion de service public fait l'objet dans la tradition latine - droit romain - d'une très solide doctrine. Dans d'autres traditions, cette notion ou d'autres concepts apparentés font davantage appel au bien commun hérité du modèle anglais où la définition et l'administration de l'intérêt général ne ressortissent pas essentiellement de l'État. Sur le pourtour méditerranéen, ces deux modèles existent, voisinent, rivalisent avec toutefois une prégnance du modèle anglais qui tend à se diffuser, voire s'imposer. L'espace méditerranéen - sur ses deux rives - fournit ainsi un lieu d'articulation de deux « traditions » du service public, l'une attachée à l'autorité de l'État et l'autre à la notion de bien commun.

Le bassin méditerranéen constitue un contexte tant prolifique qu'heuristique en matière d'analyse des conséquences du processus de globalisation et ce, dans une perspective sociale, culturelle et économique. Les dynamiques à l'œuvre sur la rive Sud, comme celle consécutive au Printemps arabe, sont porteuses de message sur la modification du rôle de l'État, sur la gestion du bien commun, sur l'intérêt général : autant de préoccupations qui renvoient au service public et à sa transformation et qui trouvent un écho avec les évolutions en cours sur la rive nord.

Si, dans le domaine des études sur le service public, les sciences juridiques semblent détenir un monopole quasi hégémonique avec un champ de recherches fortement constitué et identifié, pour autant, il existe en histoire, sociologie, anthropologie ... des recherches éparées sur le service public. Celles-ci nécessitent d'être agrégées afin d'établir les principes constitutifs d'un nouveau champ de recherche transdisciplinaire. Ce constat est un point central du colloque qui s'adresse aux sciences politiques, juridiques, et sociales (anthropologie, économie politique, géographie, histoire, philosophie, sociologie).

Les communications devront s'inscrire dans l'une des trois sessions suivantes :

- **une session disciplinaire** : comment chaque discipline appréhende et analyse la notion de service public et avec quelle méthodologie ?
- **une session « domaines du service public en Méditerranée »** : les communications pourront porter sur un domaine particulier du service public dans le contexte méditerranéen (transports, eau, énergie, éducation, ...)
- **une session régionale** : comment chaque pays ou chaque aire historique méditerranéens envisage et administre le service public ?

**A l'issue du colloque, une sélection des communications sera effectuée en vue d'une publication.**

**Les propositions de communications (comprises entre 1000 et 1500 signes-espaces) devront être adressées par voie électronique au format .docx ou .doc ou pdf, à l'adresse suivante : [transpume@gmail.com](mailto:transpume@gmail.com) avant le 20 mai 2013.**

Le comité d'organisation du colloque, après avis du conseil scientifique, adressera une réponse le 24 mai 2013.

**Comité d'organisation** : Ghislaine Gallenga (Maître de conférences AMU-IDEMEC), Anne Mailloux (Maître de conférences AMU-LA3M), Laure Verdon (Maître de conférences AMU-TELEMME).

**Comité scientifique** : Pierre Bauby (Professeur Sciences Po, Université Paris-VIII), Randi Deguilhem (DR CNRS TELEMME), Mustapha El Miri (Maître de Conférences AMU-LEST), Ghislaine Gallenga (Maître de conférences AMU-IDEMEC), Béatrice Hibou (DR CNRS Sciences Po), Anne Mailloux (Maître de conférences AMU-LA3M), Élise Massicard (CR CNRS IFEA), Mohamed Tozy (Professeur Sciences Po), Laure Verdon (Maître de conférences AMU-TELEMME).